

MINUSCA

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MINUSCA | N°110 | JUIN 2023

EN ACTION



JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
**COMBATTRE LA POLLUTION
PLASTIQUE**

04 **JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT**
RECYCLAGE : UN MOYEN DE COMBATTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

06 **CONSOLIDER LA PAIX DANS L'OUHAM**

09 **LIM-PENDE**
LE GOUVERNEMENT CENTRAFRICAIN RASSURE LES DEMANDEURS D'ASILE

10 **LES FEMMES LEADERS S'APPROPRIENT L'APPR ET LA FEUILLE DE ROUTE DE LUANDA**

12 **UN NOUVEAU PLAN POUR GUIDER LA MISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE**

13 **UN DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LA POLITIQUE NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME**



14 **PAROLE AUX PARTICIPANTS**

15 **UN PROJET POUR AUTONOMISER LES VICTIMES DES ACTES D'EXPLOITATION ET D'ABUS SEXUELS**

16 **BOUAR SOUTENIR L'OPÉRATIONNALISATION DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ**

18 **CONCERTATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE INFORMELLE ET FORMELLE À BANGASSOU**

20





12



13



16

MINUSCA

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MINUSCA EN ACTION

RÉDACTRICE EN CHEF
Uwolowulakana
Ikavi-Gbetanou

**EQUIPE
RÉDACTIONNELLE**
Bilaminou Alao,
Cynthia Nasangwe
Crispin Dembassa Kette
Grace Ngbaleo
Correspondants
régionaux

PHOTOGRAPHIE
Herve Serefio,
Leonel Grothe

MISE EN PAGE
Francis
Yabendji-Yoga

PRODUCTION
Division de la Communication
Stratégique et
de l'Information
Publique

MINUSCA EN ACTION
#110



UNMINUSCA | UN_MINUSCA



<https://www.facebook.com/minusca.unmissions>



<https://www.youtube.com/@UNMINUSCA/videos>



UNMINUSCA



https://twitter.com/UN_CAR



<https://minusca.unmissions.org/>

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT

RECYCLAGE : UN MOYEN DE COMBATTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

La cérémonie de lancement officielle de la Journée internationale de l'environnement a eu lieu le 5 juin 2023, en présence de la représentante du ministre de l'Environnement de la République centrafricaine (RCA) et des membres de la MINUSCA. Diverses activités ont été organisées pour promouvoir la protection de l'environnement et encourager le recyclage pour combattre la pollution plastique.



Dans son allocution le représentant de la Cheffe de la MINUSCA, le Directeur de cabinet par intérim de la Mission, Aliou Thioune, a rappelé la nécessité de la conservation des écosystèmes naturels afin de réduire les différents effets néfastes des déchets plastiques. « Nous œuvrons à optimiser le recyclage et à favoriser le recours à des énergies renouvelables. Dans ce domaine, nous agissons en étroite collaboration avec les autorités de la RCA pour réduire l'empreinte environnementale de la Mission et contribuer de manière plus générale à favoriser l'utilisation de l'énergie propre », a-t-il déclaré.

Il a aussi souligné l'engagement de la Mission aux côtés des autorités locales

et des communautés, notamment dans la participation à certaines journées de nettoyage et de collecte de déchets dans les préfectures.

Pour la représentante du ministre centrafricain de l'environnement du développement durable, Goporo Rosina Jeanine, cette célébration est « un bon prétexte pour sensibiliser et mobiliser les décideurs, les autorités locales, les partenaires au développement, les organisations de la société civile et les populations autour des activités de lutte contre la pollution plastique pour un développement durable ».

Cette célébration était une occasion pour le gouvernement centrafricain de mettre en exergue les différentes

solutions de lutte contre la prolifération des déchets plastiques en vue d'assainir l'environnement national. A cet effet, la loi 20.30.015 du 16 Juin 2020, portant interdiction de production, d'importation, de commercialisation, de distribution et de détention d'emballages et sachets plastiques non bio dégradables en République centrafricaine, mérite d'être vulgarisée.

COMBATTRE LA POLLUTION PLASTIQUE PAR LA SALUBRITÉ

En prélude au lancement de la célébration de cette Journée internationale, une activité de nettoyage du terrain Ucatex et du Lycée Barthélemy Boganda à Bangui, a été organisée le 03 juin 2023, par l'Unité environnement de la MINUSCA en collaboration avec la Force et la police de la Mission. L'objectif de cette activité était de contribuer à l'élimination des déchets plastiques, conformément au thème de l'année qui est « Combattre la pollution plastique », pour lutter contre l'insalubrité dans la ville de Bangui comme l'a indiqué Sahon Flan, Chef de l'Unité Environnement de la MINUSCA : « Cette action s'inscrit vraiment dans le cadre de la lutte contre les déchets et les déchets plastiques. Et puis aussi pour assainir cet endroit, pour participer au bien-être, à la santé de ceux qui habitent là ».

Jean Pierre Rousseau, Proviseur du Lycée Boganda se réjouit de cette initiative qui a vu son établissement débarrassé des papiers, des morceaux de plastique et autres tessons de bouteilles abandonnés dans l'enceinte du Lycée. « Un corps sain dans un environnement sain. Et s'il y a la propreté, les élèves vont bien étudier, ils vont préparer correctement les examens. », a-t-il dit.

REDONNER UN SECOND SOUFFLE AUX BOUTEILLES POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de la célébration de la Journée de l'environnement, une douzaine de femmes ont pris part à un atelier de recyclage de bouteilles en verre, le 07 juin 2023. Cet atelier a été organisé par l'Unité Environnement de la MINUSCA et a été conduit par l'association « Le verre naît du verre » qui transforme les bouteilles inutilisées en verre.

L'objectif de cet atelier était de réduire les déchets en revalorisant les bouteilles abandonnées et de favoriser l'économie circulaire comme l'a indiqué la Cheffe de l'Unité environnement de la MINUSCA, Sahon Flan : « Ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est cette formation sur le recyclage, notamment le recyclage des bouteilles. Comment faire pour récupérer les bouteilles et les transformer en un autre produit ? Parce que c'est ça aussi l'économie circulaire, c'est de faire circuler au maximum tout produit afin de réduire aussi les déchets », a-t-elle souligné.

De plus les verres obtenus après ce procédé sont plus résistants et ne se brisent pas facilement comme les verres ordinaires. Les femmes présentes à cet atelier ont assisté au processus de transformation de la bouteille en verre et ont elle-même participé à la démonstration en fabricant elle-même grâce au formateur de cette association.

Marvine Serebenga, une des participantes a apprécié cette formation « L'atelier sur le recyclage des verres nous a plu. On a appris le processus de fabrication des verres, on a poncé, on a lissé et à la fin, on a ce résultat en main. Nous aimerions que cette initiative puisse être développée pour un meilleur développement du pays ».

Cette formation a été initiée pour donner l'inspiration à ces femmes et leur permettre aussi de mettre en pratique afin de participer à la gestion des déchets, et au recyclage dans la ville de Bangui. ■

Par Cynthia Nasangwe

CONSOLIDER LA PAIX DANS L'OUHAM

En visite à Bossangoa, le 30 juin 2023, le Premier ministre Félix Moloua et la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, ont appelé à consolider la paix dans la préfecture de l'Ouham qui retrouve peu à peu une stabilité, après des années de conflits. Un déplacement aussi marqué par des lancements de réhabilitation et construction d'infrastructures publiques.

C'est une mission conjointe de haut-niveau Gouvernement centrafricain – Nations Unies que le Chef du gouvernement et la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU ont conduit à Bossangoa, ville située à 305 kilomètres de Bangui et chef-lieu de la préfecture de l'Ouham.

Il s'agissait de constater le retour progressif de la paix, de la restauration de l'autorité de l'État et d'insuffler une nouvelle dynamique au relèvement socio-économique dans la préfecture.

RETOUR PROGRESSIF DE LA PAIX

A propos de la situation sécuritaire, le préfet de l'Ouham, Barthelemy Wiliko accueillant la délégation a fait valoir que « Bossangoa est en train de renouer progressivement avec la paix grâce aux actions conjointes des Forces armées centrafricaines et de la MINUSCA, même s'il y a encore des poches d'insécurité aux alentours ». Barthelemy Wilikon a ajouté que « la restauration et l'extension de l'autorité de l'État est effective à 98% dans la ville », saluant le partenariat avec la MINUSCA.

Le chef du Gouvernement et la Cheffe de la MINUSCA ont tous deux fait le même constat et appelé les populations à sauvegarder cette paix.

« Nous sommes venus dans le cadre du programme de stabilisation de la RCA. La population a fait le choix de la paix et, grâce à l'appui de la MINUSCA, la paix revient et aujourd'hui les partenaires aussi sont venus. Les projets suivront si on protège cette paix », a déclaré le Premier ministre, qui avait à ses côtés les ministres de l'administration du territoire et de la santé.

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, Valentine Rugwabiza, a, en

outre, souligné que c'est grâce à la sécurité que les infrastructures peuvent être construites pour fournir les services de développement à la population. « Nous allons travailler avec la Banque mondiale et injecter des ressources dans la poursuite du programme de DDR », a-t-elle affirmé.

LANCEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES

La première pierre des travaux de réhabilitation d'un complexe administratif à Bossangoa qui seront réalisés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pendant une durée de six mois a été posée à l'occasion. Le projet marque en même temps le lancement dans la préfecture, du Programme de stabilisation de la RCA, un Programme commun du Gouvernement, de la MINUSCA, de l'Union européenne, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

Il permettra de regrouper ensemble les services déconcentrés de l'État et d'offrir de meilleures conditions de travail aux fonctionnaires afin que ces derniers fournissent des services de qualité à la population.

En 2013 et 2020, la ville de Bossangoa et ses environs ont été le théâtre de violences armées et communautaires qui ont occasionné la destruction d'édifices publiques et altéré la cohésion sociale. C'est la première fois que la villa accueille un Chef de Gouvernement après la visite du Président de la République en 2020. ■

Par Crispin Dembassa-Kette



Lors de cette visite du 30 juin 2023 à Bossangoa, le Premier ministre Félix Moloua et la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, Valentine Rugwabiza, ainsi que toute la délégation ont visité les stands de produits locaux réalisés par des associations et exposés pour l'occasion. Ils ont aussi inauguré une chambre froide pour la conservation des vaccins et posé la première de la construction d'une maternité.

Ils n'ont pas manqué de se rendre dans un centre de formation et de production de beurre et d'huile de karité, dénommé « Groupement Balawa », appuyée par la MINUSCA depuis quatre ans dans le cadre du Programme Réduction de la violence communautaire. Plus de 72 bénéficiaires dont des hommes, des femmes leaders et des jeunes à risques ont déjà été formés et ont reçu des kits pour des activités génératrices de revenus. ■



LIM-PENDE

LE GOUVERNEMENT CENTRAFRICAIN RASSURE LES DEMANDEURS D'ASILE

Le gouvernement centrafricain, ses partenaires humanitaires et la MINUSCA, lors d'une mission conduite par le Premier ministre, Felix Moloua, et la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, Valentine Rugwabiza, ont rencontré le 08 juin 2023, des demandeurs d'asile Tchadiens dans la préfecture de Lim-Pende.



Lors de ce déplacement, des kits d'hygiène pour les familles, des kits de dignité de base pour les femmes et des kits nutritionnelles pour les enfants ont été remis à ces personnes qui, depuis quelques mois ont fui des affrontements dans leur pays.

La rencontre a eu lieu dans le village de Bedaka, à trois km de la frontière tchadienne, sur le sol centrafricain. En plus de s'enquérir de leur situation afin de mieux les assister, le chef du gouvernement centrafricain a témoigné à ces demandeurs d'asile la solidarité du gouvernement et de ses partenaires. Ils sont à peu près 22 650 personnes, selon les chiffres provisoires du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Ils se sont réfugiés à Mia-Pende, Markounda et Bah-Bessar, dans la préfecture de Lim-Pende.

La Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, a déclaré à l'endroit de ces personnes qu'elles « ne sont pas seules » et que le premier don de la Mission n'était qu'une première partie. « ... nous allons envoyer un plus grand nombre pour pouvoir vous soutenir », a-t-elle dit.

Le porte-parole des demandeurs d'asile, Mbairo

Dadje, a expliqué qu'ils ont « fui des affrontements entre peulhs et chrétiens dans les villages de Began et Bengakaran » sur le sol tchadien. Cet agent technique de santé de la sous-préfecture de Began salue l'hospitalité de ses « frères centrafricains qui l'ont accueilli avec sa femme et leurs sept enfants ».

Le chef du gouvernement centrafricain, Félix Moloua, a compatie à la situation difficile des demandeurs d'asile. Il leur a toutefois lancé un ferme avertissement : « ce que nous demandons et ce que veut le Chef de l'Etat c'est la paix. Nous ne pouvons pas accepter qu'on utilise notre territoire pour créer des problèmes au Tchad. Nous sommes en parfaite coopération avec le peuple tchadien », a-t-il souligné.

Plusieurs responsables d'agences des Nations Unies ont également fait le déplacement dont celui du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Fafa Olivier Attidzah.

D'ores et déjà la Cheffe de la MINUSCA a assuré que dans l'immédiat, les demandeurs d'asile vont recevoir des produits purificateurs d'eau, des médicaments et encore plus de kits de nutrition et de dignité de base. ■

Par Safiatou Doumbia

LES FEMMES LEADERS S'APPROPRIENT L'APPR ET LA FEUILLE DE ROUTE DE LUANDA

Un atelier d'un jour sur l'«Appropriation du processus mutualisé de paix en République centrafricaine» a été organisé le 20 juin 2023, par la MINUSCA en partenariat avec le gouvernement centrafricain au profit de 60 femmes leaders d'organisations féminines.



Inscrit dans le cadre de la vulgarisation de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA) et la Feuille de route de Luanda mutualisés, cet atelier vise à informer et sensibiliser ces femmes sur leur rôle dans la redynamisation du processus de paix au niveau national à travers des actions concrètes.

En s'adressant aux participantes à l'ouverture des travaux, Gladys Teni Atinga, cheffe de la Section Genre de la MINUSCA, a indiqué que la mutualisation de la Feuille de route de Luanda et l'APPR est une opportunité de revitalisation du processus de paix qui suppose la mobilisation de toutes les énergies et l'engagement de toutes

les filles et fils du pays. « Cet atelier vous offre l'occasion non seulement de vous réapproprier d'Accord Politique de Paix et de Réconciliation mais surtout de mieux comprendre et maîtriser les principaux axes stratégiques du processus mutualisé afin de vous permettre de définir des stratégies d'actions collectives visant à maximiser l'efficacité de vos contributions à la consolidation de la paix dans votre pays », a-t-elle ajouté.

Après quatre ans de mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation et avec la Feuille de route de Luanda qui s'est ajoutée, « une mise à jour est importante pour ces dignes filles et femmes de la République centrafricaine au même



titre que des hommes pour qu'elles puissent s'approprier de ces acquis, qu'elles puissent s'approprier les défis et qu'ensemble dans une logique de synergie et de complémentarité nous puissions agir ensemble dans l'intérêt de consolidation de la paix, de la sécurité et du développement », a confié à son tour Francis Ngombala, Chargé de mission à la coordination nationale de l'APPR.

Les travaux de l'atelier se sont déroulés sur la base d'une approche interactive avec des exposés débats sur l'état de mise en œuvre de l'APPR et de la Feuille de route de Luanda et les défis à relever ; les échanges ont été animés par les membres des mécanismes de mise en œuvre de ces deux instruments du processus de paix, et des travaux de groupes ont été organisés sur le rôle des femmes et les actions stratégiques visant à renforcer ce rôle dans le processus de paix en République centrafricaine.

Francine Evodie Ndemadé, l'une des bénéficiaires, a trouvé que cette activité est d'une importance capitale. « C'est un plus pour moi de participer à cette

rencontre aujourd'hui, souvent pour nous quand on parle de feuille de route de Luanda c'est comme si c'est un accord alors que ce n'est pas un encore. Le contenu nous a été développé aujourd'hui et nous femmes avons proposé également des activités ou solutions pour aboutir à la paix parce que nous tous, on aspire à la paix », a-t-elle confié.

Les organisations féminines participantes se sont engagées à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre et le suivi du processus de paix mutualisé par la vulgarisation à travers les activités de sensibilisation, d'information et de formation et autres en vue d'une meilleure appropriation du processus, par la population. ■

Par Grace Ngbaleo



UN NOUVEAU PLAN POUR GUIDER LA MISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

La Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (COMNAT-ALPC) a organisé, le 27 juin 2023 à Bangui, un atelier pour la révision du Plan d'Action National qui va régir de 2023 à 2028. Cet atelier a été organisé avec le soutien du Service de lutte anti mines des Nations Unies (UNMAS).

Durant trois jours, les participants ont travaillé pour mettre sur pied un document efficace, qui va guider la commission dans les cinq années à venir. « On compte beaucoup sur la pertinence des différentes interventions pour que le document soit solide et présenté aux hautes autorités du pays ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers », a indiqué le président de la COMNAT-ALPC Benjamin Seraganza.

C'était aussi une occasion, pour les participants, de passer en revue les activités réalisées par la COMNAT-ALPC de 2019 à 2023. Il est ressorti des échanges que la majorité des activités, essentiellement des campagnes de sensibilisation et des opérations de restitution volontaire d'armes et munitions, ont été réalisées à Bangui et ses alentours car les moyens étaient limités.

Il est crucial que la Commission Nationale déploie ses points focaux sur l'ensemble du territoire pour venir à bout de la prolifération des armes vu les dégâts qu'elles peuvent causer selon le président de la commission Benjamin Seraganza : « Les armes légères font beaucoup de dégâts parce qu'elles sont faciles à acquérir, faciles à distribuer, faciles aussi à utiliser. Nous devons prendre ça en compte et travailler dans ce sens, à la fois pour réglementer la fabrication,

l'usage de ces armes artisanales ».

Le Représentant Spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies par intérim, Louis Aucoin, a salué les avancées réalisées par le gouvernement en matière de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre en coopération avec les partenaires internationaux. « Je reconnais l'engagement du Gouvernement de la République centrafricaine envers les normes et les instruments de contrôle des armements aux niveaux international, régional, sous régional et national », a-t-il affirmé.

La Comnat entend compter sur les partenaires pour la réalisation de son plan d'action. Bruno Bouchard, chef de UNMAS, a réitéré l'engagement de la structure onusienne dans la lutte contre la prolifération des armes : « Ça fait déjà plusieurs années que nous apportons notre appui. Il importe que notre présence et notre appui ne soient pas discontinus, justement, pour lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ».

UNMAS a fait une annonce d'aide de 100 000 \$, environ 55 millions de franc CFA à la COMNAT-ALPC en 2023 pour la réalisation du nouveau plan en cours d'élaboration. ■

Par Cynthia Nasangwe

UN DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LA POLITIQUE NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Le ministère de la Justice, de la promotion des Droits humains et de la bonne gouvernance a organisé, du 22 au 23 juin 2023 à Bangui, avec l'appui de la MINUSCA, un dialogue de haut niveau sur la politique nationale des Droits de l'homme. Plus de 200 participants, issus de toutes les couches socio-professionnelles du pays y ont participé.



L'objectif de cette rencontre était de susciter les contributions des participants à l'élaboration du document de la politique nationale des Droits de l'Homme, d'une part et de favoriser une réappropriation au niveau national de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de l'appel du Secrétaire général de l'ONU à l'action en faveur des droits de l'homme d'autre part.

Les travaux ont été ouverts par le ministre d'Etat en charge de la Justice, de la Promotion des Droits humains et de la Bonne gouvernance, Arnaud Djoubaye Abazene, avec à ses côtés, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine. Ils se sont exprimés sur l'intérêt, les enjeux et les défis de la mise en œuvre des droits de l'homme en République centrafricaine.

Pour le ministre d'Etat Djoubaye Abazene, « ce dialogue interactif revêt une importance capitale pour le gouvernement centrafricain » car, dit-il, il s'agit pour les participants d'« examiner et enrichir le document de politique nationale des droits de l'homme qui est un véritable outil

stratégique, une boussole, une feuille de route devant permettre de coordonner de façon cohérente toutes les actions du gouvernement, des autres acteurs nationaux et des partenaires tendant à la protection et à la promotion des droits humains en République centrafricaine ».

Louis Aucoin, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, a pour sa part, salué la diversité des acteurs conviés pour échanger sur la politique nationale des droits de l'homme qui, « rassemble des grands axes de la mise en œuvre des obligations de l'Etat pour les droits de l'homme... afin de garantir la dignité, la liberté et la justice pour tous les centrafricains ; gage d'une paix durable ».

Ce Dialogue de haut niveau s'est tenu dans un contexte marqué par deux événements importants : la Commémoration du 75e anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'homme et les préparatifs pour le prochain passage de la République centrafricaine devant le Conseil des droits de l'Homme dans le cadre du 4^e cycle de l'Examen Périodique Universel. ■

Par Crispin Dembassa-Kette

PAROLE AUX PARTICIPANTS

Lors de ce dialogue de haut niveau sur la politique nationale des droits de l'homme, les échanges ont permis de recueillir les contributions des participants sur la politique nationale des droits de l'homme, et facilité la mise en réseau des participants dans la perspective de l'amélioration de la situation des droits de l'homme au niveau local et national. 100 lycéens ont eu l'opportunité d'échanger, en marge des débats, avec le ministre d'Etat sur les questions de justice et des Droits de l'Homme.

PRINCE ZAKARIA, ÉLÈVE EN TERMINALE S AU LYCÉE TECHNIQUE DE BANGUI

Qu'avez-vous retenu de la sensibilisation sur la déclaration universelle des droits des hommes ?

« L'essentiel que j'ai retenu sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, c'est qu'on ne doit pas catégoriser les gens. Par exemple, l'article 4 de la Déclaration interdit l'esclavage. Nul ne doit tenir autrui en esclavage. Ça m'a beaucoup plu. Il y a des personnes qui prennent les autres en esclave qui les torturent comme si ce sont des animaux. C'est n'est pas bien. Lorsque je vais rentrer, partout où j'irai, si je vois une personne qui subit un acte de pression de la part de quelqu'un je vais m'approcher de lui et lui dire que ce n'est pas bon je lui montrerais certains des articles que nous avons appris ici ». ■



CHANTALE SOLANGE TOUABENA, VICE-COORDONNATRICE DU RÉSEAU DES FEMMES LEADERS AFRICAINES

Que faire après cet atelier ?

« Les droits de l'homme souffrent en ce moment dans notre pays, les droits de l'homme sont bafoués donc c'est important que les populations, les parties prenantes, la société civile le gouvernement et les partenaires se mettent ensemble pour travailler et réfléchir sur la politique nationale des droits de l'homme. Ce serait un outil de travail qui permettra à la société civile, au gouvernement aux partenaires de travailler pour mettre en œuvre les axes qui doivent conduire à un résultat probant. Ce qu'il y a lieu de faire, c'est de vulgariser cet outil, former et sensibiliser la population sur les droits de l'homme parce que les gens qui violent ces droits n'en ont pas connaissance. Pourquoi pas dans les établissements scolaires, enseigner aux enfants dès le bas âge les droits de l'homme ». ■



WEINGAI ROMÉO, ENSEIGNANT ASSISTANT À L'UNIVERSITÉ DE BANGUI

Qu'est ce qui a retenu votre attention à propos la politique nationale des droits de l'homme ?

« L'État a effectivement ratifié les instruments juridiques internationaux et régionaux. Il a également élaboré des textes juridiques nationaux mais cela ne suffit pas pour qu'on puisse garantir le respect effectif des droits de la personne d'où nécessité de repenser encore d'une autre politique et cette politique qu'on doit mettre en place s'aligne sur l'appel du Secrétaire général des Nations Unies au respect des droits. L'État centrafricain a jugé intéressant d'élaborer une politique nationale des droits de l'homme. Cette politique nationale des droits de l'homme nous permet de voir dans quelle optique on doit prendre en considération les droits de la première génération, de la 2e génération, de la 3e génération et également la question de la coopération dans sa mise en œuvre ; dans quelle optique toutes les couches sociales doivent y prendre part afin que le respect des droits de la personne soit effectif en RCA ». ■

UN PROJET POUR AUTONOMISER LES VICTIMES DES ACTES D'EXPLOITATION ET D'ABUS SEXUELS

Le projet intitulé « Prévention et réponse à l'exploitation et aux abus sexuels impliquant par le personnel des Nations Unies en RCA » a été officiellement lancé le 23 juin 2023 à Nola, ville située à 421 kilomètres, au sud-ouest de Bangui. L'objectif principal est de permettre aux victimes de ces actes, de développer des activités génératrices de revenus pour se prendre en charge.

C'est au grand marché du centre-ville de Nola que la ministre de la Promotion du genre, de la protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Marguerite Ramadan, et la cheffe de l'Équipe déontologie et discipline de la MINUSCA, Adama Ndao, ont lancé le projet, en présence d'une foule immense et des autorités locales.

AUTONOMISER LES VICTIMES ET LES RÉTABLIR DANS LEURS DROITS

L'objectif principal du projet financé par la MINUSCA et mis en œuvre par l'Ong NBY (Ngere ti batango ye so a ngoro é), est de permettre aux victimes de développer des activités génératrices de revenus pour leur permettre de réduire leur niveau de vulnérabilité, comme l'a précisé Delu Lusambya, coordonnateur de l'Ong NBY.

Les bénéficiaires devront d'abord recevoir des formations professionnelles en couture, pâtisserie, agriculture, saponification, techniques d'entrepreneuriat etc. A cet effet, le bâtiment qui abritera les différentes formations a été inauguré en même temps que le lancement du projet.

Ce projet va, selon la ministre Marguerite Ramadan, « permettre aux bénéficiaires de retrouver l'espoir et de reconstruire leurs vies ». La Ministre a aussi salué la « dynamique et constante collaboration » entre la MINUSCA et le gouvernement centrafricain dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

Abondant dans le même sens, Moussa Yadouma, présidente de la coordination des femmes leaders de Centrafrique pour la prévention et réponse aux exploitations et abus sexuels, a de son côté fait savoir qu'« à travers leur autonomisation, ce projet va contribuer à les rétablir dans leurs droits et faciliter leur réinsertion au sein de leurs communautés tout en rétablissant leur dignité

bafouée et leur redonner l'espoir pour un avenir plus prometteur ».

LES BÉNÉFICIAIRES ASSOCIÉS AU PROJET

Il s'agit de « permettre aux bénéficiaires identifiés et retenus parmi les victimes d'exploitation et d'abus sexuels, mais aussi au sein des communautés à risque, de bénéficier d'un renforcement de capacités devant accroître leur résilience pour faire face efficacement à ce fléau », a expliqué Adama Ndao, cheffe de l'Équipe déontologie et discipline de la MINUSCA.

Selon elle, le projet « répond enfin aux attentes des bénéficiaires qui ont eux-aussi concouru à l'identification des secteurs prioritaires sur lesquels vont porter la réponse ».

Sous couvert d'anonymat, l'une des bénéficiaires s'est dit contente de pouvoir « suivre des formations en couture ». « Ces formations vont nous aider à nous occuper de nos enfants », a-t-elle ajouté.

Prenant la parole à son tour, la présidente du Réseau local de prévention et réponse aux actes d'exploitation et abus sexuels, Mariette Moué, a affirmé que le Réseau, l'ONU, les autorités locales et les partenaires doivent « mettre un accent particulier sur la prévention afin d'éradiquer ce fléau ».

Elle a recommandé aux bénéficiaires de « s'approprier les acquis du projet afin de ne plus retomber dans les mêmes situations et dire non à toutes formes d'exploitation et d'abus sexuelles ».

75 bénéficiaires y compris des mineurs sont concernés par ce projet qui s'étalera sur six mois. ■

Par Crispin Dembassa-Kette

Bouar

SOUTENIR L'OPÉRATIONNALISATION DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Le 25 mai 2023, à Kaga-Bandoro, les autorités locales ont organisé un dialogue communautaire entre les représentantes des organisations féminines et les acteurs formels et non formels de la justice. L'objectif de cette initiative appuyée par la MINUSCA était de discuter des questions et dysfonctionnements liés à la justice afin de s'accorder sur la conduite à tenir pour renforcer la paix et la cohésion sociale dans la ville.

Sous la présidence des autorités préfectorales, cet atelier de diffusion a réuni une cinquantaine de représentants des Forces de sécurité intérieure dans le but de faciliter leur compréhension et leur engagement dans le processus de réforme du secteur de la sécurité.

Dans son discours d'ouverture de l'atelier, Jean Norbert Niendé, sous-préfet de Bouar, a rappelé « l'importance du processus de réforme du secteur de sécurité dans les efforts des plus hautes autorités centrafricaines pour promouvoir la paix et la stabilité ». À cet égard, il a souligné le rôle essentiel que les Forces de sécurité intérieure doivent jouer dans la mise en œuvre de cette réforme, ce qui explique leur présence à cet atelier. « Cet atelier de sensibilisation est un moment d'échange et vous offre l'opportunité d'améliorer vos connaissances sur la Politique nationale de sécurité et la Stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, tout en partageant votre expérience sur le terrain en vue de contextualiser ces stratégies », a-t-il précisé.

Représentant le chef du bureau de la MINUSCA à Bouar, Anatol Clément Bannem, a souligné le rôle de leadership des autorités centrafricaines dans la conception et la mise en œuvre du processus de réforme du secteur de la sécurité. « La diffusion de la Politique

nationale de sécurité et de la Stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité est la preuve de l'engagement des autorités centrafricaines à établir un système de sécurité conforme aux normes internationales », a-t-il ajouté.

Tout en rappelant le soutien constant de la MINUSCA à la réforme du secteur de la sécurité en RCA, Anatole Clément Bannem a encouragé les participants à être assidus pendant l'atelier et à servir de relais d'information auprès de leurs collègues et de leurs communautés.

Les travaux de sensibilisation sur la Politique nationale de sécurité et la Stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité ont été menés de manière participative par des experts nationaux en matière de sécurité, avec l'appui du service Réforme du Secteur de la Sécurité de la MINUSCA.

Le soutien de la MINUSCA à la réforme du secteur de la sécurité en République centrafricaine vise à contribuer à la refondation de l'appareil sécuritaire centrafricain selon les normes internationales en matière d'État de droit, de droits de l'homme, de genre et de bonne gouvernance. ■

Par Dramane Daravé



CONCERTATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE INFORMELLE ET FORMELLE À BANGASSOU

Dans le but de faciliter l'accès des populations de la préfecture du Mbomou à la justice, les autorités administratives et judiciaires locales avec le soutien de la MINUSCA ont organisé le 1er juin 2023 à Bangassou, la cinquième réunion de concertation des acteurs de la justice informelle et formelle.



Au total 30 personnes, dont 10 femmes, parmi lesquels des chefs de quartiers, des leaders communautaires et des Forces de sécurité intérieure ont participé à cette réunion. L'objectif, selon Marie Chantal Mukandori, chargée des Affaires judiciaires à la MINUSCA, était de « réunir les acteurs de la justice informelle et ceux de la justice formelle pour échanger sur leurs missions en rapport avec l'accès à la justice et au droit ainsi que la collaboration entre eux ».

Le Président du tribunal de grande instance de Bangassou, Fulbert Destin ABOUKA, qui préside également ce cadre de concertation a rappelé que le rôle et l'importance de ces rencontres est de « faciliter le dialogue permanent entre les acteurs de la justice formelle et informelle, identifier les difficultés rencontrées et proposer les voies et moyens de les surmonter ; partager des informations utiles à temps, et renforcer les capacités des acteurs concernés afin de bien jouer leur rôle de complémentarité ».

Les échanges ont porté principalement sur les actions à entreprendre de juin à décembre 2023, la pérennisation de ce cadre d'échanges, les questions liées à la collaboration entre les acteurs de la justice informelle, les Forces de sécurité intérieure et les juridictions. Les points faibles et les points forts du cadre d'échanges ont été également débattus.

S'exprimant sur l'impunité des crimes de viols dans la préfecture du Mbomou, une participante, Christine Foulou, propose que « des audiences foraines de la Cour criminelle soient organisées sur place afin que les inculpés poursuivis pour ce crime répondent de leurs actes », ajoutant que « le fait de les juger, va dissuader les potentiels délinquants et reconforter les victimes de ces faits criminels ».

Pour finir, ils ont émis des recommandations pour avoir d'autres occasions de dialogue entre les acteurs de la justice formelle et informelle et ont fait un plaidoyer auprès des instances locales, pour avoir une tranche d'émission radio sur l'accès à la justice et au droit. ■

Par Maelaine Annette Malebingui

#MINUSCA



Toute l'**actualité** de la **MINUSCA** sur



www.minusca.unmissions.org



UN_VAR



UNMINUSCA

UNMINUSCA



MINUSCA



UN_MINUSCA

